

Potigny

Une école temporaire en place pour deux ans

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 26 juillet 2018

437 mots | -



Les classes mobiles sont assemblées au fur et à mesure de l'arrivée des modules sur le terrain du Manoir. - Crédit Ouest-France

À la suite de l'incendie de l'école élémentaire Paul-Langevin, la rentrée se fera, pour 175 élèves, dans des classes mobiles installées sur un terrain proche de l'établissement.

L'histoire

Le violent incendie qui, dans la soirée du 21 mars, a détruit une partie importante de l'école Langevin et rendu inutilisable la totalité du bâtiment, a été suivi, dès le lendemain, d'une mobilisation de la municipalité et de toute la communauté éducative pour trouver, dans l'urgence, des solutions permettant la poursuite des enseignements.

Les 175 élèves répartis en huit classes ont été accueillis sur trois sites : l'école maternelle, le collège et la mairie. Au retour des vacances de Pâques, deux classes indemnes, dans la cour du bas, ont pu être réintégrées, à la suite des travaux de sécurisation de l'école incendiée. Ce dispositif a perduré jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une cour en enrobé de 800 m²

Pour la rentrée de septembre, tous les élèves seront à nouveau réunis sur un seul site, dans une « école temporaire qui comprendra neuf classes, des toilettes séparées filles et garçons et un préau », décrit Gérard Kepa, le maire. « Les classes seront disposées en U, autour d'une cour en enrobé de plus de 800 m². »

Les modules composant cet ensemble sont en cours d'assemblage sur la plateforme de 1 600 m² construite à cet effet sur le terrain du Manoir, tout proche de Langevin. « Les enseignants, soutenus par l'académie, ont souhaité que tout le monde soit rassemblé en un même lieu

pour des raisons de cohésion scolaire », indique l'élú. Cette solution permettra également « **d'entamer le chantier de construction de la nouvelle école dès que possible et en toute sécurité** », poursuit-il.

Ce temporaire est prévu pour durer deux ans, dans la mesure où, selon la programmation avancée par la municipalité, les travaux de la nouvelle école débuteront en septembre 2019 et seront terminés pour la rentrée de septembre 2020.

Cette période représente aussi un coût que détaille Gérard Kepa. « **150 000 € pour la location des classes mobiles, 106 000 € pour la préparation du terrain du Manoir et l'apport des réseaux, 23 000 € pour la mise en sécurité du bâtiment Langevin. Il faut ajouter l'achat de mobilier, de matériel, de fournitures, les branchements électricité et télécoms. Au total cela représente 350 000 €.** »

Tous ces frais sont pris en charge par l'assurance de la mairie, mais « **seront à déduire de l'enveloppe globale** » que la commune percevra au titre de l'indemnisation suite au sinistre. Une somme non encore précisée.